

PROBLEMES DE CONSERVATION DE L'INTERIEUR DE L'EDIFICE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE L'ONTARIO

Fern Bayer et Peter Vogel

Le présent article est fondé sur un document qui doit être présenté au Huitième congrès international de l'Institut international pour la conservation des oeuvres historiques et artistiques qui aura lieu à Vienne du 7 au 13 septembre 1980. Le thème du congrès cette année est "La conservation dans les édifices historiques".

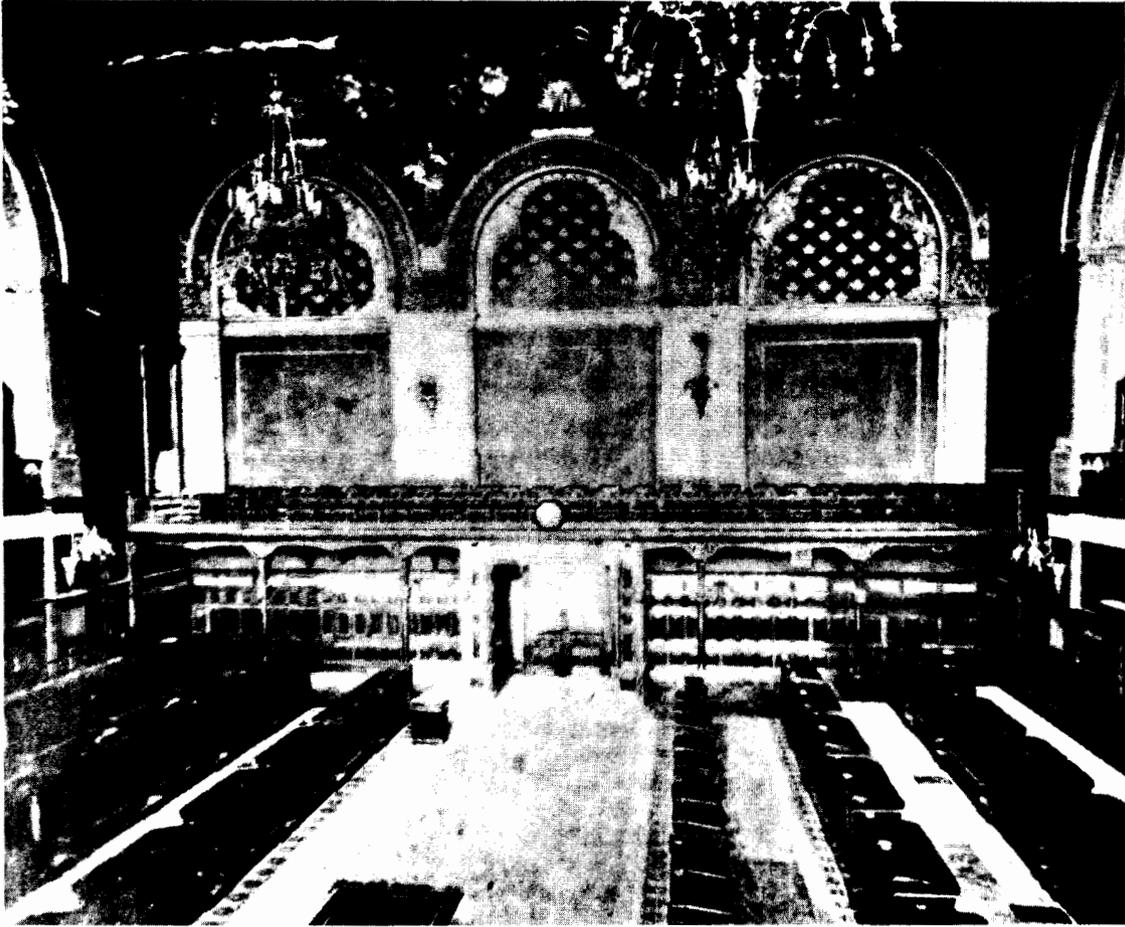
L'édifice qui abrite l'Assemblée législative de l'Ontario, structure imposante de style typiquement "roman", est situé dans un parc au centre ville de Toronto. Inauguré en 1893, il occupe l'emplacement du *Old King's College* érigé seulement 50 ans auparavant et qui a été démoli pour faire place au nouvel édifice du Parlement. Nul autre endroit n'aurait pu convenir davantage à l'aménagement d'un édifice public de telle importance, et le nom de *Queen's Park* pour désigner généralement ce secteur n'aurait pu être mieux choisi. Aujourd'hui, comme dans le passé, c'est le centre nerveux de la vie politique ontarienne et le foyer des éléments culturels et loyalistes dont la province a hérités.

L'édifice comme tel est devenu un temple historique où l'on y retrouve meubles, oeuvres d'art et peintures murales, ainsi que d'importants dossiers relatifs à l'histoire du Haut Canada (appelé Ontario depuis 1867). Par tradition, l'édifice est ouvert au public, et des dizaines de milliers de personnes visitent les lieux annuellement. Jusqu'à tout récemment, on ne savait peu de l'histoire de la construction de l'édifice, ni de son fonctionnement, ni des divers programmes intensifs d'art qui ont été mis de l'avant pour glorifier le patrimoine ontarien et le siège administratif de la province.

Désireux de rénover cet édifice, le gouvernement de l'Ontario a demandé à Eric Arthur, architecte et historien canadien bien connu, de rédiger un livre intitulé *From Front Street to Queen's Park: The Story of Ontario's Parliament Buildings*, ouvrage que l'on trouve chez les libraires et que l'on offre aux dignitaires en séjour en Ontario.

Dans le cas des édifices du gouvernement qui sont désignés "Trésor national" ou sites historiques, tout en ayant à remplir leur rôle premier, les humanistes, architectes, ingénieurs et conservateurs se butent souvent à des problèmes d'ordre logistique, simplement parce qu'ils ne font pas affaire avec un seul client ou groupe, mais plutôt avec un corps anonyme composé de bureaucrates, d'administrateurs et de politiciens. L'édifice de l'Assemblée législative constitue justement un de ces cas. Son rôle actuel d'immeuble à bureaux et de centre touristique suscite de nombreux problèmes de conservation.

La collection d'art assez imposante qui orne les corridors est constituée de portraits, statues, paysages et oeuvres de genre à caractère politique et historique qui peuvent être classés généralement comme objets mobiles. On y retrouve également de l'ameublement et des accessoires «parlementaires» que l'on garde



Fresque originale de 1893 ornant le mur côté nord, au-dessus de la tribune du président de la chambre à l'Assemblée législative. A noter la voûte très décorative au-dessus de la personnification de la Sagesse (à gauche) et de la Puissance (à droite). Le mur côté sud, derrière le dais, était orné, au début, d'images de la Modération et de la Justice. Ce sont là les quatre vertus traditionnelles d'un bon gouvernement. Les murs ont été repeints en 1912 d'une couleur unie.

par tradition à l'intérieur de cet édifice dont les conditions de conservation sont insatisfaisantes. Cela s'applique également au matériel fixe, c'est-à-dire à la Chambre de l'Assemblée législative et à ses composantes.

La Chambre a déjà été ornée d'une immense fresque allégorique sur le gouvernement.

Le décor constituait l'un des plus brillants exemples de peintures murales de l'époque victorienne produit au Canada. Cependant, cette fresque est disparue peu après l'inauguration de la Chambre, en raison de problèmes d'acoustique. En 1912, la pièce au complet dut être repeinte et le plafond recouvert de panneaux insonorisants. En 1979, deux de ces pan-

neaux ont été retirés du plafond par l'Institut canadien de conservation, et quelques tableaux originaux se sont révélés, après avoir été voilés pendant près de 70 ans. Nous discuterons plus tard des aspects techniques du dévoilement.

Le fait qu'on travaille à *Queen's Park* quotidiennement accentue considérablement les problèmes de conservation. Par exemple, il faut attendre l'intersession pour entreprendre les travaux. En conséquence, le conservateur doit trouver le moyen d'y faire au préalable de l'exploration, et l'occasion s'est présentée lorsqu'un échafaudage a été dressé pour repeindre la Chambre. D'autres situations favorables ont été exploitées en vue de conserver les oeuvres d'art de l'édifice.

LA COLLECTION D'ART

En 1978, le Ministère des Services gouvernementaux a commencé à dresser un répertoire des tableaux et sculptures se trouvant éparpillés dans l'édifice. Des recherches effectuées dans les Archives de la province ont révélé qu'il existait autrefois une vaste collection constituée d'objets d'art minutieusement choisis pour exprimer la grandeur politique et culturelle de l'Ontario. Au cours de la recherche de ces oeuvres perdues, des greniers, des entrepôts et des placards ont été fouillés, laissant découvrir des centaines d'objets extrêmement endommagés. On les avait probablement mis de côté en raison de leur apparence, ou simplement de l'évolution du goût artistique. Une petite subvention fut consacrée au nettoyage et à la restauration des peintures et des sculptures. La première exposition du portrait restauré d'un premier ministre, d'excellents commentaires de presse et de télévision, permirent d'obtenir de nouvelles subventions. Les responsables du projet de conservation eurent carte blanche pour installer à nouveau ce qui fut autrefois une importante collection d'oeuvres d'art le long des couloirs publics de l'immeuble.

Les architectes de l'époque voulaient inspirer l'idée que l'Assemblée législative de l'Ontario représentait le siège du Pouvoir et constituait un monument à la gloire du système parlementaire démocratique. Ils commandèrent à des artistes de grands tableaux et des statues. Ces "objets mobiles", récemment restaurés, se trouvent dans un endroit considéré comme manquant de sûreté du point de vue de la conservation, mais leurs thèmes et leur importance historique sont tels qu'ils doivent rester sur place, pour être exposés au public en permanence. Bien que des précautions strictes soient prises, y compris les gardiens spécialement engagés, les inspections hebdomadaires et les rapports succincts sur l'état des tableaux, ces tableaux risquent encore d'être soit volés, endommagés ou de se trouver dans des conditions environnementales qui sont loin d'être idéales. En effet, il n'est pas possible de véritablement contrôler l'humidité relative et le chauffage; l'hiver, la température minimale étant de 75°F dans certaines parties de l'édifice, la condensation s'accumule dans les endroits plus frais.

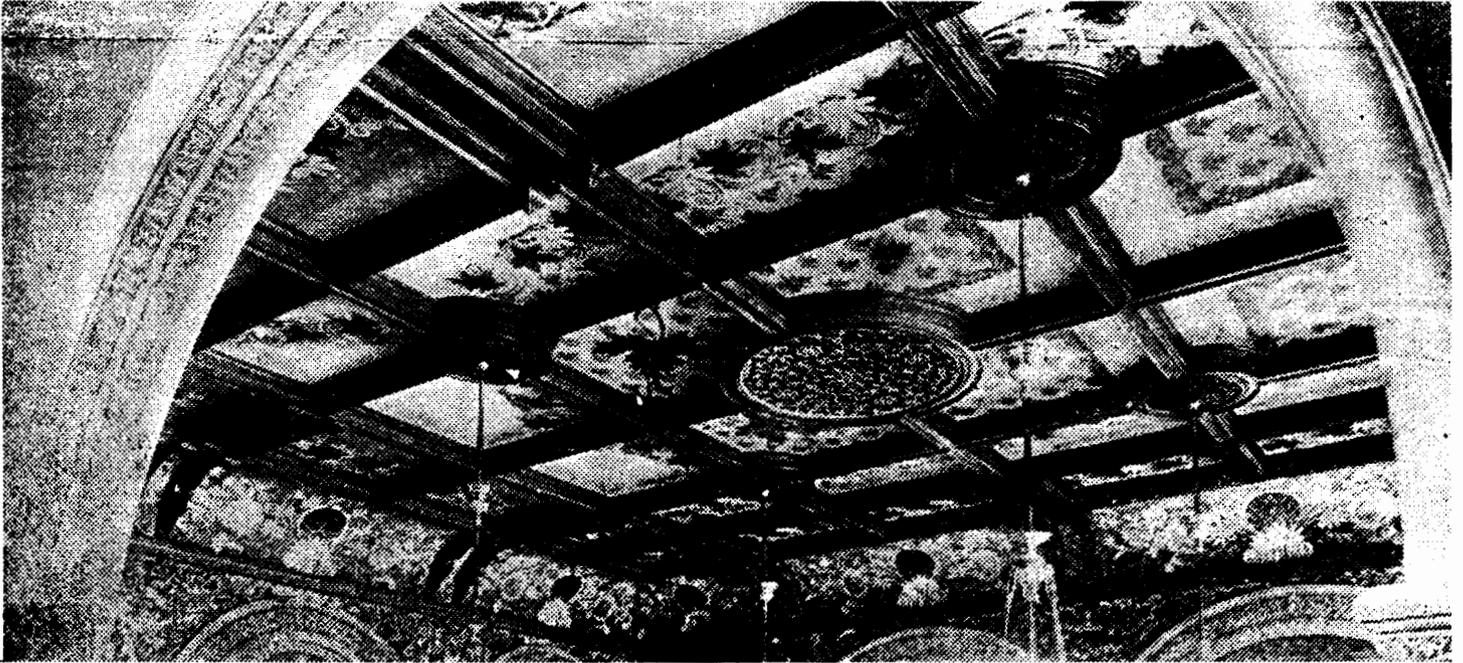
On essaie actuellement de climatiser tout l'édifice, mais les travaux prendront au moins dix ans. Pour compenser ces problèmes, dans la mesure du possible, on place les oeuvres d'art loin des radiateurs et, en hiver, on les installe temporairement dans des

bureaux où les conditions sont moins excessives. L'éclairage étant insuffisant, il est difficile d'exposer les tableaux de façon satisfaisante. Il n'est pas facile d'y remédier, car les circuits électriques ont été installés de façon non fonctionnelle à l'époque où l'éclairage au gaz avait été abandonné. Les objets d'art ne sont pas exposés à la lumière directe du soleil et les oeuvres exécutées sur papier restent le plus possible dans des endroits très sombres. En raison des conditions insatisfaisantes qui règnent dans l'édifice, les plus fragiles oeuvres parmi l'excellente collection d'aquarelles du dix-neuvième siècle ne peuvent encore être exposées. Pour des raisons de conservation et d'esthétique, elles décorent l'appartement du Président de l'Assemblée législative, résidence privée située dans l'édifice et utilisée par le Président et sa famille. On décourage le plus possible l'entreposage des oeuvres d'art, en raison du manque d'entrepôts satisfaisants sur le plan de l'environnement.

Bien qu'on ait construit des compartiments dans l'entrepôt, les oeuvres d'art risquent encore d'être endommagées car, par manque d'espace, d'autres services s'obstinent à entreposer des archives, des meubles et de grands modèles architecturaux dans la salle qui ressemble parfois à une boutique de brocanteur. Il n'y a pas grand chose à faire, en fait, pour résoudre ce problème et par conséquent, les oeuvres d'art courent moins de risques à être pendues au mur qu'à être entreposées dans des salles encombrées.

LA CHAMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Dans la grande salle de l'Assemblée législative, une fresque formée d'un enchaînement de tableaux se déroule de l'extérieur à l'intérieur où elle se termine par un ensemble décoratif magnifique. Des portraits d'Ontariens célèbres sont sculptés sur la façade est et ouest de la salle; les personnifications des arts et des sciences qui forment une frise le long de la principale entrée sud flanquent une gigantesque sculpture représentant le grand Sceau de la province. Les bois les plus beaux qui ont été utilisés à l'intérieur ont été richement sculptés dans le style de l'Art nouveau. L'édifice a en outre été doté des installations les plus modernes de chauffage, d'éclairage et de prévention des incendies. Que ce soit pour des raisons financières ou par attachement sentimental à la tradition, certains accessoires ont été rapportés du vieil édifice du Parlement et installés dans la nouvelle Chambre; par exemple, le fauteuil du Président, le Bureau de la Chambre et le calendrier de table. Il est ressorti de



Peintures originales du plafond (1893), Grande salle de l'Assemblée législative.

recherches effectuées que ces articles ont été utilisés pour le premier Parlement de l'Ontario après la Confédération de 1867.

On ne peut trop insister sur l'importance que les bâtisseurs ont accordé à la Chambre. Celle-ci a été aménagée de façon à faire saillie à l'avant de l'édifice et comporte trois vastes fenêtres cintrées situées juste au-dessus de la plate-forme du Président. La vue qu'on a de cette salle à partir du grand escalier rappelle favorablement un intérieur typiquement baroque, où le visiteur doit avoir l'impression de progresser d'un endroit imposant à un autre.

La pièce mesure environ 27 mètres sur 22 et la hauteur du plafond est de près de 20 mètres. Elle est entourée d'un lambris d'acajou de trois mètres ornementé de nombreuses décorations en bois et en plâtre. On retrouve sculptés un peu partout à l'intérieur de la Chambre des devises, des êtres fantastiques et du feuillage.

Cette Chambre est l'âme et le joyau de *Queen's Park*. Des photographies d'époque, rares et délavées; montrent que la décoration du plafond comportait une certaine iconographie propre au gouvernement du Canada ou du moins à la province de l'Ontario. Les sources documentaires ne définissent pas précisément

les images figuratives mais font allusion à une masse de couleur où domine la feuille d'érable. Le plafond actuel, repeint à maintes reprises, a perdu sa splendeur d'antan. Il était au début peint dans des tons de vert pâle et de pourpre auxquels venait s'ajouter la teinte automnale des feuilles d'érable dorées recourbées en volutes. Ces tons mariés avec bonheur à la couleur chaude et prononcée des lourdes poutres teintées acajou, formaient un ensemble très harmonieux sans donner l'impression de lourdeur et de monotonie de simples caissons décorés. Les armoiries de la province sur un vitrail héraldique étaient mises en relief: de beaux rinceaux celtiques entrelacés d'un rameau et de feuilles d'érable s'harmonisant avec l'impression d'ensemble de la Chambre et rompant avec la lourdeur des couleurs unies.

Le dessin global s'adapte bien aux épaisses boiseries formées de poutres dont les lignes suivent parfaitement chaque caisson. La partie la plus impressionnante de la décoration du plafond semble être la voûte, d'une profondeur de trois mètres, à l'intérieur de laquelle sont délicatement peints des ornements romans entrecoupés de médaillons dans les riches tons de pourpre.

Les murs comme tels ne paraissent pas trop imposants parce qu'on y trouve sur les côtés est et ouest des tribunes ébrasées. La tribune du Président, au nord, est formée de trois arcs romans qui se prolongent dans la tribune des journalistes située en surplomb derrière la plate-forme. Les appels d'offres lancés en 1892 expliquaient les sujets allégoriques à créer sur les deux murs: « Modération », sur le mur sud; au-dessus du fauteuil du Président, dont le personnage principal tient une bride et l'atlante, un code de loi. Sur le mur nord, au-dessus des pupitres des députés, se trouve le « Pouvoir », un personnage virile tenant une épée et un rameau de chêne. La « Sagesse » est représentée par un livre ouvert et la lampe du savoir.

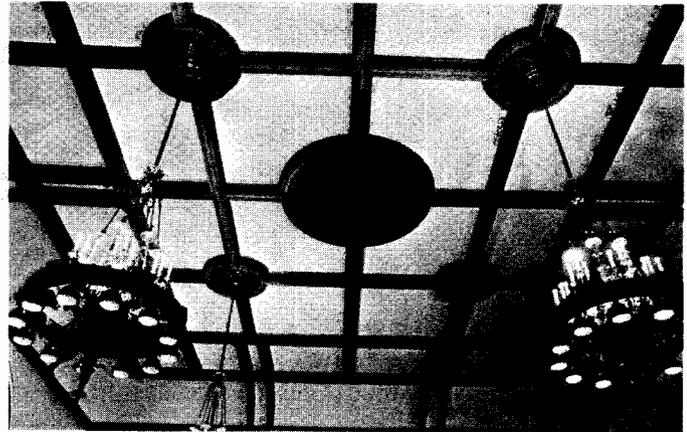
Les panneaux de la Chambre sont en sycomore du Canada, les panneaux intérieurs étant en merisier rouge solide. Le dais, une des principales caractéristiques de la Chambre, est également en merisier rouge, richement décoré d'une armoire et de motifs floraux finement sculptés qui s'harmonisent avec le dessin original des murs et du plafond qui sont maintenant peints de couleur pâle.

PROBLEMES D'ACOUSTIQUE

Lorsque la Chambre a été inaugurée en 1893 on s'est vite rendu compte des problèmes acoustiques; en 1895 les arches de la tribune du public ainsi que des tribunes du président et des journalistes ont été recouvertes de tentures afin de remédier au problème. Ceci n'a fait que résoudre une partie du problème puisque l'on s'est vite rendu compte qu'il fallait poser d'autres tentures sur les grandes fenêtres du côté sud. Cette initiative a dû réduire considérablement l'apport de lumière directe. Toutefois, le problème de l'acoustique n'était pas pour autant tout à fait résolu. En effet, en 1893, on dut abaisser d'un mètre la tribune des journalistes située derrière le dais du Président afin de permettre à ces derniers de mieux entendre les interventions des députés.

En 1907, des modifications étaient apportées aux plates-formes; un réaménagement des pupitres et des sièges a permis de rapprocher de quatre mètres le président des députés les plus éloignés. Cette disposition devait être conservée jusqu'en 1930, année où les sièges furent disposés en U autour du dais du Président. Ils devaient être remplacés plus tard selon le plan traditionnel; les sièges des membres du gouvernement à la droite du président et ceux des membres de l'opposition à sa gauche.

Les problèmes acoustiques n'étant toujours pas réglés, le ministère des Travaux publics a dû recourir, au cours de l'hiver de 1912, aux services d'une société de décoration intérieure de Toronto afin de faire installer un lambrissage acoustique au plafond et à la voûte de la Chambre, cachant ainsi tout le plafond. Le faux plafond fut redécoré dans un style similaire, moins travaillé toutefois que l'original. Les murs furent complètement recouverts d'une peinture de couleur claire. Tout ce travail de peinture n'avait pour but, on le comprend, que d'éclaircir les murs assombris par les tentures qui avaient été installées en 1895. Ce n'est qu'en 1952 que les murs et les plafonds décolorés ont dû être repeints de nouveau. Une troisième couche de peinture fut appliquée en 1974.



Plafond de la grande salle de l'Assemblée législative (1979); les panneaux acoustiques ont été placés en 1912 sur les décorations originales.

La Chambre telle qu'elle apparaît aujourd'hui a été transformée en une salle pratique et sobre, dépourvue de toute création artistique, mais tout à fait fonctionnelle. En outre, ses vestiges de décoration, comme le dais, les reliefs en plâtre, les sculptures en bois et les tapisseries n'ont plus aucun rapport avec l'architecture initiale. Ils figurent désormais comme des objets isolés qui demeurent toutefois de belles oeuvres traditionnelles.

PREMIERES MESURES DE CONSERVATION

C'est en 1979 que la décision a été prise de repeindre la Chambre et, pour la première fois, un conservateur a pu examiner les éléments les plus inaccessibles des murs et du plafond. On a demandé au *Canadian Construction Institute* d'analyser les méthodes de fa-

brication des peintures murales, de prélever des échantillons de peinture et de faire des recommandations quant aux méthodes et techniques possibles de restauration. Des douzaines d'échantillons de peinture ont été prélevés à des endroits clés en se guidant sur de vieilles photographies. Ces échantillons ont été examinés à l'aide d'un stéréoscope et des diagrammes ont été ensuite exécutés afin d'indiquer la séquence des couches de peinture, en accordant une attention toute particulière aux dernières couches. L'analyse de la plupart des échantillons a révélé distinctement l'existence des trois couches antérieures. Les tons de ces peintures variaient du jaune pâle au blanc et au beige. Les zones floues dans les couches supérieures laissent supposer que certaines surfaces ont été poncées afin d'assurer une meilleure adhérence aux couches de peinture subséquentes. La présence de diverses couleurs dans les couches de peinture inférieures indique l'existence de la riche gamme décrite plus tôt.

Les premiers essais de nettoyage des murs et de la voûte ont été faits mécaniquement, au moyen d'un scalpel et d'un faible grossissement. Ce processus, bien qu'exigeant beaucoup de temps, a donné de bons résultats. Cependant, l'emploi d'une solution chimique composée d'essence minérale et d'alcool appuyé par un système de nettoyage mécanique s'est avéré plus efficace. Il est fort probable qu'on puisse éventuellement utiliser un décapant disponible sur le marché après avoir effectué les tests nécessaires pour déterminer la durée d'application.

Deux panneaux acoustiques de trois mètres sur quatre ont été enlevés pour mettre à jour la décoration originale du plafond. Ces panneaux se composaient d'une toile peinte en blanc derrière laquelle se trou-

vaient environ dix couches de feutre formant un coussin de 20 cm d'épaisseur cloué fermement au plafond original. Mis à part les trous de clous fort nombreux, les peintures étaient en bon état, et comme elles avaient été bien protégées depuis sept décennies, elles ont conservé jusqu'à ce jour leur première fraîcheur.

La restauration complète de la Chambre représente une tâche énorme qui devrait s'effectuer étape par étape au cours des ans. La première étape serait de découvrir les panneaux du plafond en enlevant tout le matériel acoustique, nettoyer les peintures originales, combler les trous de clous et appliquer une couche protectrice. Ce projet exigerait la participation de quatre à six restaurateurs sur une période de cinq ans pendant les intersessions de l'Assemblée.

CONCLUSION

L'enthousiasme en ce qui concerne la conservation à *Queen's Park*, en dépit des problèmes et des obstacles physiques manifestes, a enfin gagné la Chambre. On constate en effet un intérêt renouvelé pour ce qui est de l'apparence originale des lieux et des efforts sont déployés pour corriger une situation où des oeuvres d'art statiques ou immuables, considérés comme ayant une valeur historique, demeurent masqués, la Chambre étant avant tout un milieu de travail. Il ne fait aucun doute que les conservateurs continueront de devoir faire face aux problèmes et contraintes mentionnés dans le présent document. Le mandat du conservateur pour ce qui est de dresser l'historique de la question est maintenant terminé. Les problèmes d'acoustique ont été résolus grâce à la technologie moderne. On continue donc d'espérer que dans un avenir assez rapproché, cet édifice et sa magnifique Chambre pourront être admirés dans leur splendeur originale.



Tableaux originaux découverts en 1979 sous des panneaux insonorisants.

(Traduit de l'anglais)